

cement de l'automne, et consacrent quelques semaines à la pêche du saumon qui remplit alors les baies et les rivières. De la plus ou moins grande abondance de ce magnifique poisson dépend le principal stock des provisions pour l'hiver suivant.

Le fruit de ces habitudes migratoires diminue graduellement à cause des progrès des établissements des blancs dans la Province; et il devient de la plus haute importance, en vue de l'avenir, d'engager ces sauvages à compter surtout sur la culture et le produit de leurs terres pour leur subsistance. Je crois qu'une distribution judicieuse de grains de semence, d'instruments aratoires, etc., aurait les plus heureux résultats. L'ingratitude étant un des traits caractéristiques de la race aborigène, je ne pense pas que le système des dons gratuits serait opportun; en outre, l'échange d'un "*quid pro quo*," non-seulement ferait apprécier davantage ces présents, mais encore stimulerait le mâle esprit d'indépendance si essentiel à leur civilisation et à leur bonheur. Des expositions universelles avec des prix d'utilité, supplanteraient les "patiches" (dons gratuits) actuels de melasse et de biscuits; et l'encouragement des missions chrétiennes à organiser et établir des écoles industrielles devrait remplacer la coutume actuelle de laisser la pauvre génération indigène et métisse devenir vaurienne et vagabonde.

La plus importante réserve indienne qu'il y ait dans la Colombie Britannique est celle des Soughees, dans le faubourg de Victoria; quoique comparativement sans utilité au point de vue agricole, elle est très-précieuse à cause de sa proximité de la ville. On a déjà accumulé deux ou trois mille piastres pour le loyer de certaines parties de cette terre, et en vue de l'importante augmentation de Victoria, nul doute qu'on pourrait réaliser une jolie somme en les donnant encore à bail ou en en disposant entièrement. La terre elle-même, qui est presque toute rocheuse, est tout-à-fait impropre à la culture; et aujourd'hui, sans aucune surveillance, elle est tout simplement un rendez-vous mal-famé.

Une réserve établie à une petite distance de la ville par les Soughees, qui sont au nombre de 120, et un règlement qui obligerait les sauvages à y camper, ou près de là, pendant leur séjour à Victoria, contribueraient largement à prévenir la prostitution dont j'ai déjà parlé et le trafic illicite du whisky qui se pratique aujourd'hui sans aucune intervention apparente ou efficace.

## ANNEXE B

### LOIS ACTUELLEMENT EN FORCE, RELATIVES AUX SAUVAGES DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

1. L'Acte pour prévenir la violation des cimetières indiens impose une pénalité n'excédant pas cent piastres contre ceux qui enlèvent quoi que ce soit des tombeaux indiens; un second délit est passible de six mois d'emprisonnement avec travaux forcés.

2. L'Acte pour l'admission des preuves en certains cas, stipule la réception des témoignages indiens non-assermentés. Comment ces témoignages doivent être pris. Précautions préliminaires. Déclaration des témoignages Indiens. Fausse déclaration, parjure, etc.

3. L'Acte pour défendre la vente des liqueurs éivrantes aux sauvages (déjà cité).

4. L'Acte pour régler les réserves Indiennes et pour donner certains pouvoirs aux magistrats pour régler les différends; aussi, pour éloigner les transgresseurs des dites réserves.